

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE



SÂLES

ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les quatre font

La Une



N° 43

novembre 2018

SOMMAIRE

Photo : arbre remarquable à Maules	La Une
Sommaire et numéros utiles	p. 2
Informations du Conseil communal	p. 3
Assemblée communale du 11 décembre 2018	p. 4
Nouveaux citoyens en 2018	p. 4
Budget communal 2019	p. 5
Informations sur le budget communal et les investissements 2019	p. 6 - 7
Informations sur les écoles	p. 8
Résumé de l'assemblée communale du 17 avril 2018	p. 8
Foyer St-Joseph : un processus en mouvement	p. 9
Modification des statuts du RSSG	p. 10
Election complémentaire au Conseil communal	p. 11
Informations communales	p. 11 - 12
Informations du CSPi La Sionge	p. 13
Agenda de l'intersociété	p. 14
Accueil de la petite enfance	p. 15
Environnement	p. 15
Page ouverte à... Soirée de gym FSG Sâles	p. 16

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

☎ 026 917 83 50
Fax 026 917 84 77
commune@sales.ch
www.sales.ch

Du lundi au vendredi
08h00 - 11h30
13h00 - 16h00
Fermée le mercredi après-midi

DEFIBRILLATEUR EN CAS D'URGENCE

**En cas d'urgence, un défibrillateur
est disponible au Foyer St-Joseph
24h/24**

NUMÉROS UTILES

Coupures d'eau
Service de piquets 24h/24
☎ 079 436 72 02

Hydrantes et fuites d'eau
Monsieur Yves Zbinden
☎ 079 752 93 82

POPULATION AU 1ER NOVEMBRE 2018

Nombre d'habitants	1'459
Maules	350
Romanens	300
Rueyres-Treyfayes	156
Sâles	653
Naissances en 2018	20

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Sous la forme de brèves, dont certaines sont développées dans les pages suivantes du bulletin communal, le Conseil communal vous informe de ce qu'il se passe dans la commune :

Conseil communal

Après plus de 7 ½ ans au conseil, Corinne Pittet, conseillère communale responsable du dicastère de la santé et des affaires sociales, a décidé de mettre un terme à son mandat au 31 décembre 2018.

Nous profitons de la remercier chaleureusement pour son travail et son engagement. Nous avons eu beaucoup de plaisir à la côtoyer toutes ces années et de nombreux souvenirs vont nous accompagner.

Merci Corinne. Nous te présentons tous nos vœux de bonheur et de santé.

Une élection complémentaire est donc mise sur pied (voir page 11). Nous sommes à disposition pour toutes questions ou renseignements sur la fonction et l'engagement d'un conseiller communal.

Edilité

Un changement important de la conciergerie de nos immeubles est opéré dès le 1^{er} janvier 2019. Hormis l'école de Sâles, la Scierie de Maules et le centre sportif, elles sont toutes reprises par notre nouvel employé communal Claude Pasquier, qui vous est présenté en page 11.

Foyer St-Joseph et les EMS

Comme vous avez pu le lire dans la presse de ces derniers jours, les EMS de la Gruyère vivent des heures mouvementées. Notre foyer St-Joseph ne fait pas exception. Nous profitons, en page 9, de vous faire un état des lieux, qui accompagnera malheureusement un budget déficitaire pour 2019.

Finances communales

Le budget 2019 est similaire au budget 2018, tout en sachant qu'il absorbe les frais du CO3 et le déficit du foyer, entre autres. Une analyse détaillée vous est présentée en page 6 par notre vice-Syndic, responsable des finances, Nicolas Hassler.

Les budgets communaux et du foyer sont disponibles sur le site internet de la commune www.sales.ch

Ecoles

Le processus de fusion des cercles scolaires de Sâles et de Vaulruz continue sa mise en place, sous l'égide de nos conseillers communaux responsables des écoles et des conseils de parents. Vous trouverez des informations complémentaires en page 8.

Assemblée communale

Le conseil communal vous invite à l'assemblée communale du 11 décembre 2018, dont l'ordre du jour est présenté en page 4. Il s'agira essentiellement de parler des budgets 2019 et de l'accueil des nouveaux citoyens nés en 2000. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Au nom du Conseil communal
Jean-Marc Piguet - Syndic

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 11 DÉCEMBRE 2018

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu

**Mardi 11 décembre 2018 à 20h00
à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.**

Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 avril 2018 (*il ne sera pas lu en assemblée; il est à disposition à l'administration communale ou sur le site internet*).
2. Budget 2019 du Foyer St-Joseph
 - 2.1 Présentation du budget de fonctionnement et d'investissement
 - 2.2 Rapport et préavis de la commission financière
 - 2.3 Vote du budget de fonctionnement et d'investissement
3. Budget communal 2019
 - 3.1 Présentation du budget de fonctionnement et d'investissement
 - 3.2 Rapport et préavis de la commission financière
 - 3.3 Présentation, préavis et approbation des nouveaux investissements :
 - 3.3.1 Assainissement du bâtiment de la Scierie de Maules
 - 3.3.2 Achat de 16 appareils de protection respiratoire par le CSPi La Sionge
 - 3.4 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
4. Présentation du plan financier 2019-2023
5. Renouvellement de l'organe de révision des comptes 2019-2021
6. Approbation de la modification des statuts du RSSG
7. Réception des citoyens nés en 2000
8. Divers

Le Conseil communal de Sâles



LES NOUVEAUX CITOYENS EN 2018

23 jeunes, nés en 2000, ont atteint ou atteindront leur majorité en 2018. Le Conseil communal a porté à l'ordre du jour de l'assemblée communale l'accueil de ces nouveaux citoyens afin de marquer officiellement leur entrée dans la vie civique.

ALONSO Thomas, Sâles

BALMAT Charline, Maules

BARRAS Mélina, Romanens

BOUCARD Philippe, Romanens

BOVET Sarah, Sâles

CHARRIERE Agnès, Romanens

CHOLLET Léon, Maules

DEFOREL Ophélie, Maules

DEMIERRE Théo, Sâles

FERRARI Cyril, Maules

FIEULAIN Paul, Sâles

GALSTER Daniella, Romanens

GENDRE Mikaël, Romanens

GETAZ Emmy, Sâles

GIMENEZ Grégoire, Sâles

MOSER Inès, Sâles

MULLER Nicolas, Rueyres-Treyfayes

OBERSON Ayumi, Maules

PITTET Lionel, Sâles

SCYBOZ Kilian, Rueyres-Treyfayes

SEYDOUX Pauline, Sâles

ULDRY Julie, Sâles

WICHT Sarah, Rueyres-Treyfayes

BUDGET 2019

2019 Budget validé 19.12.2018					
	Compte 2016	Compte 2017	Budget 2018	budget 2019	+ / -
ADMINISTRATION	-407'516.77	-400'464.05	-402'295.00	-420'064.00	-17'769.00
01 Conseil communal, commission financière	73'147.04	65'122.60	66'559.00	65'819.00	-740.00
02 Administration générale, Service technique	334'369.73	335'341.45	335'736.00	354'245.00	18'509.00
ORDRE PUBLIC	-48'605.50	-53'383.45	-50'634.41	-60'631.70	-9'997.29
10 Protection juridique	33'987.70	40'548.70	38'866.11	43'017.00	4'150.89
12 Justice	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
14 Police du Feu	773.70	654.15	645.00	645.00	0.00
15 Militaire	3'617.50	3'615.00	3'620.00	7'115.00	3'495.00
16 Protection civile	6'971.85	5'516.00	5'650.20	5'793.20	143.00
17 Protection de la population	3'254.75	3'049.60	1'853.10	4'061.50	2'208.40
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	-1'526'539.77	-1'579'811.15	-1'709'973.35	-1'812'576.50	-102'603.15
20 Ecole enfantine	109'983.10	110'688.90	110'225.45	106'641.10	-3'584.35
21 Cycle scolaire obligatoire	1'027'793.35	1'077'417.10	1'177'748.25	1'269'887.60	92'139.35
22 Ecoles spécialisées	219'773.65	235'412.00	245'843.65	249'590.80	3'747.15
23 Formation professionnelle	41'955.20	39'084.00	40'800.00	40'800.00	0.00
29 Administration scolaire	127'034.47	117'209.15	135'356.00	145'657.00	10'301.00
3 CULTE, CULTURE ET LOISIRS	-285'599.43	-303'197.95	-292'773.45	-295'816.50	-3'043.05
30 Culture	50'757.30	54'474.00	53'045.80	52'589.05	-456.75
33 Parcs publics, chemins pédestres	0.00	0.00	0.00	270.00	270.00
34 Sports, piscine, centre sportif	216'975.63	225'636.05	215'813.00	224'706.50	8'893.50
35 Autres loisirs, colonie	18'391.50	23'837.90	24'464.65	18'750.95	-5'713.70
39 Culte, église	-525.00	-750.00	-550.00	-500.00	50.00
4 SANTE	-480'586.10	-480'713.40	-516'435.20	-512'362.45	4'072.75
40 Hopitaux	48'955.00	48'649.00	17'777.00	16'770.00	-1'007.00
41 Homes médicalisés	277'599.10	276'978.75	327'511.80	313'895.55	-13'616.25
44 Soins ambulatoires	153'158.20	154'286.30	170'146.40	180'696.90	10'550.50
45 Prophylaxie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
46 Service médical des écoles	873.80	799.35	1'000.00	1'000.00	0.00
5 AFFAIRES SOCIALES	-603'544.45	-620'898.60	-616'745.00	-686'822.10	-70'077.10
50 AVS/ APG/ AI/ AC	-1'412.90	-1'412.20	-1'420.00	-1'420.00	0.00
52 Caisse maladie et accidents	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
54 Structure d'accueil de la petite enfance	24'315.40	28'979.65	26'000.00	30'000.00	4'000.00
55 Invalidité	341'174.20	343'380.50	351'958.65	357'490.50	5'531.85
56 Construction de logements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
57 Homes	0.00	10'114.30	0.00	72'000.00	72'000.00
58 Assistances	239'467.75	239'836.35	240'206.35	228'751.60	-11'454.75
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	-310'017.74	-373'639.90	-376'043.00	-441'296.00	-65'253.00
61 Routes cantonales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
62 Routes communales, génie civil	259'080.74	323'782.10	317'158.00	381'684.00	64'526.00
65 Trafic régional	50'937.00	49'857.80	58'885.00	59'612.00	727.00
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	-100'648.69	-91'241.79	-116'327.50	-139'855.00	-23'527.50
70 Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
71 Protection des eaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
72 Ordures ménagères	23'833.59	31'467.14	32'169.00	42'802.00	10'633.00
73 Abattoirs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74 Cimetière	7'745.25	1'708.40	4'786.00	12'791.00	8'005.00
75 Correction des eaux, endiguements	27'135.70	8'705.40	27'814.80	24'232.00	-3'582.80
78 Protection de la nature	575.00	0.00	600.00	300.00	-300.00
79 Aménagement du territoire	41'359.15	49'360.85	50'957.70	59'730.00	8'772.30
8 ECONOMIE	24'890.24	43'985.90	22'728.00	28'115.00	5'387.00
80 Agriculture	180.00	-180.00	-150.00	-100.00	50.00
81 Forêts	-21'449.05	-35'708.00	-19'989.00	-19'515.00	474.00
83 Tourisme	4'425.00	4'425.00	4'500.00	4'500.00	0.00
84 Scierie communale	-8'046.19	-12'522.90	-7'089.00	-13'000.00	-5'911.00
9 FINANCES ET IMPOTS	3'746'979.88	3'889'849.61	3'942'176.00	4'214'121.00	271'945.00
90 Impôts	-3'334'036.75	-3'752'901.85	-3'361'422.00	-3'628'540.00	-267'118.00
93 Péréquation	-307'903.00	-325'819.00	-355'755.00	-375'544.00	-19'789.00
94 Gérance fortunes et dettes	-186'920.58	-186'610.86	-202'241.00	-196'215.00	6'026.00
95 Fortune	-25'503.75	-24'517.90	-22'758.00	-23'822.00	-1'064.00
99 Postes non ventilable (réserve entretien bâtiments)	107'384.20	400'000.00	0.00	10'000.00	10'000.00
Résultat sans correction	8'811.67	30'485.22	-116'322.91	-127'188.25	-10'865.34

Charges	5'556'556.00	5'863'331.35	5'468'227.81	6'151'089.75
Produits	5'565'367.67	5'893'816.57	5'351'904.90	6'023'901.50
Imputations (en moins)	-334'227.70	-333'132.40	-370'037.00	-572'762.00
Produits apurés	5'231'139.97	5'560'684.17	4'981'867.90	5'451'139.50
Résultat exercice	8'811.67	30'485.22	-116'322.91	-127'188.25
Taux	0.17%	0.55%	-2.33%	-2.33%

BUDGET 2019

Conformément à la tâche qui lui incombe, le Conseil communal doit établir le budget de fonctionnement ainsi que le budget d'investissement. Ces deux budgets doivent être présentés à l'assemblée communale d'automne, dite des « budgets ».

Budget de fonctionnement

L'année dernière, l'exécutif vous présentait un budget 2018 déficitaire de l'ordre de CHF 116'322.91 (2.33% d'excédents de charges). Selon la planification financière, la situation s'annonçait difficile pour les années à venir.

Pour rappel, la Loi sur les Communes (LCo), à son art. 87 al. 3, stipule : « Le budget de fonctionnement doit être équilibré. Lorsque les charges dépassent les produits de plus de 5%, la commune doit hausser les impôts ».

L'exécutif vous propose de valider le budget de fonctionnement 2019, faisant état d'un déficit de CHF 127'188.25 (2.33 % d'excédents de charges).

Le budget de fonctionnement 2019 a dû absorber des charges supplémentaires conséquentes, notamment dans les postes suivants :

Frais de personnel (+ CHF 57'000.00) suite à l'engagement d'un nouvel employé communal
Frais de transports scolaires supplémentaires (+ CHF 60'000.00)
Frais des CO de la Gruyère (fonctionnement et investissements) (+ CHF 49'883.00)
Participation au déficit du Foyer St-Joseph (+ CHF 72'000.00)
Intégration d'amortissements obligatoires supplémentaires (+ CHF 68'977.00)

D'une manière générale, il n'est pas possible d'effectuer des économies significatives sur le poste des charges, les montants mis au budget correspondant au montant nécessaire afin de faire tourner le ménage communal de manière raisonnable et efficiente.

La hausse des revenus suivants a permis d'absorber en partie l'augmentation de charges de l'ordre de CHF 307'860.00 :

Impôts réguliers (personnes physiques + CHF 130'000.00 / personnes morales + CHF 81'000.00)
Impôts irréguliers (+ CHF 55'000.00) basés sur la moyenne des 4 derniers exercices
Péréquation financière (+ CHF 19'789.00)

La différence entre ces éléments représente à peu de chose près l'augmentation du déficit entre 2018 et 2019 (+ CHF 10'865.00).

A terme et si la situation se confirme lors du bouclage des comptes 2018, le nécessaire devra être fait afin de rétablir l'équilibre. Selon le plan financier, le dépassement de 5% d'excédents de charges par rapport aux produits interviendra en 2020 ou 2021, soit lors de l'entrée en vigueur du nouveau Modèle Comptable Harmonisé cantonal (MCH2).

Le Conseil communal vous demande donc de valider cette proposition de budget présentant un déficit pouvant être qualifié de contenu.

Budget des investissements

Le Conseil communal vous propose deux nouveaux investissements :

Assainissement du bâtiment de la scierie de Maules : CHF 166'000.00
Investissements 2019 du CSPi La Sionge - Part pour Sâles : CHF 9'063.00 et utilisation de la réserve.
Les autres montants inscrits dans le budget d'investissement étant des reports.

Une présentation détaillée vous sera présentée lors de notre assemblée communale du 11 décembre prochain. Le budget détaillé est consultable à l'administration communale ainsi que sur le site internet www.sales.ch

Nicolas Hassler, vice-Syndic

INVESTISSEMENTS

Assainissement du bâtiment de la Scierie de Maules

Des infiltrations d'eau ont été constatées dans le sous-sol du bâtiment de La Scierie et se sont aggravées depuis le début de l'année.

De ce fait, la réfection des canalisations existantes, datant de la construction, est devenue indispensable afin de conserver un bâtiment sain.

De plus, le local de voirie a été déplacé dans ce bâtiment et la création de sanitaires est logique pour l'accueil des employés de l'édilité.

Le Conseil communal propose l'assainissement des drainages du bâtiment existant et la création de sanitaires, pour un investissement qui se détaille comme suit :

Coût de réalisation

- Travaux de drainage sur le pourtour du bâtiment	CHF 80'000.00
- Doublage du mur en moellon avec mur en béton	CHF 40'000.00
- Sanitaires édilité, WC et lavabo	CHF 20'000.00
- Divers et imprévus liés à la nature du soubassement	CHF 26'000.00

Coût de l'investissement

CHF 166'000.00 TTC



Cet investissement sera financé par un emprunt bancaire et occasionnera des frais financiers et amortissements pour un montant annuel de CHF 9'960.00.

Stéphane Baechler, Conseiller communal

Achat de 16 appareils de protection respiratoire pour le Corps des sapeurs-pompier intercommunal La Sionge et financement

Les conseils communaux des trois communes de Sâles, Vulruz et Vuadens proposent l'investissement de CHF 40'000.00 pour le renouvellement de 16 appareils de protection respiratoire, subventionnés à raison de 25 % par l'ECAB, et le solde de CHF 30'000.00 financé par prélèvement sur les réserves de chaque commune, selon la clef de répartition en vigueur.

Pour Sâles, cela représente un montant de CHF 9'063.-.

L'achat de ces appareils se justifie par le coût de réparation des appareils défectueux très élevé, et de plus en plus d'appareils présentant des problèmes. Ils ont déjà été très utilisés, et enregistrent beaucoup d'usure, notamment au niveau du caoutchouc des visagères qui n'est plus étanche, et les vitres griffées. Dans ces CHF 40'000.00 est compris un appareil pour tester ces équipements.

A relever également qu'au vu des expériences de ces années précédentes, seuls 16 appareils seront remplacés sur les 20 actuellement en service. De plus le fournisseur reprend un ancien appareil contre un nouveau au prix de CHF 500.00 offre valable jusqu'à fin 2019, date à partir de laquelle les pièces de rechange ne seront plus disponibles pour la réparation des anciens appareils.

La première année, ces appareils ne seront pas contrôlés, d'où une économie de CHF 4'000.00, ensuite ce coût d'entretien diminuera de CHF 800.00 par an en raison des quatre appareils qui ne seront pas remplacés.

ÉCOLES

Fusion des cercles scolaires de Sâles et de Vaulruz

Le projet de fusion des cercles scolaires de Sâles et de Vaulruz est sur la bonne voie et nous devrions pouvoir ainsi vous présenter la première ébauche d'organisation d'ici au mois de février prochain.

Avant cela, nous pouvons communiquer les éléments suivants :

De manière à garantir une homogénéité des degrés de formation et rationaliser les transports, une projection de la répartition des élèves sur les deux sites a été faite. En conséquence, il a été décidé de fermer les écoles de Rueyres-Treyfayes et de Romanens.

Une réflexion sur la mise en place de ces transports est en cours. Plusieurs pistes sont à l'étude mais pour l'instant, aucune n'a été retenue. Au vu de la complexité du sujet, il est nécessaire d'étudier toutes les variantes possibles avant de faire un choix.

Un règlement communal identique aux deux communes a été rédigé. Il doit encore être soumis à la Direction de l'instruction publique (DICS) pour préavis. Il sera ensuite présenté en assemblée communale au printemps 2019. Son entrée en vigueur interviendra au 1^{er} août 2019.

Un Conseil des parents intercommunal sera constitué dès l'an prochain pour une entrée en fonction au 1^{er} août 2019. Un appel aux personnes intéressées à le rejoindre sera fait en temps voulu.

Dans le but de présenter notre nouvelle organisation scolaire, informer au mieux notre population et toutes les personnes touchées par ces changements, des avantages et inconvénients du projet, une information publique sera organisée d'ici à la fin février 2019.

Dans l'intervalle, vous pouvez envoyer vos questions et/ou remarques aux membres du comité des parents à l'adresse mail suivante : ecoles@sales.ch

Caroline Favre et Jean-Pierre Valiante
Conseillers communaux responsables
des écoles de Sâles et Vaulruz

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 17 AVRIL 2018

42 citoyennes et citoyens de la commune ont assisté à l'assemblée communale du 17 avril dernier.

Les comptes 2017 du Foyer St-Joseph ainsi que les comptes communaux de fonctionnement et d'investissement 2017 ont été approuvés.

Le coût de l'administration générale de la commune reste stable et les comptes du CSPi La Sionge sont équilibrés. Les produits de l'impôt sur la fortune, de l'impôt à la source et des contributions immobilières sont meilleurs que prévus.

La participation au fonctionnement du Service des curatelles et les charges liées cantonales pour les prestations dans le domaine du social et de la santé sont en augmentation. Les frais liés aux soins ambulatoires correspondent à la péréquation intercommunale en vigueur depuis 2011. Ce poste présente une progression constante, en hausse depuis 2001. Pour les homes, à partir de 2018, la participation financière de la commune ne sera plus liée au nombre de nos résidents, il s'agira d'une participation au pot commun, selon la clé de répartition gruérienne.

La participation communale au Conservatoire est également en augmentation. Des travaux d'entretien des bâtiments communaux ont été consentis. La part au bénéfice 2017 du Triage forestier est bien meilleure que planifiée, avec un montant de CHF 41'484.- .

Les comptes de fonctionnement 2017 bouclent avec un bénéfice comptable de CHF 30'485.22. Le bénéfice réel de l'exercice 2017 est de CHF 430'485.22. L'assemblée communale a accepté l'attribution de CHF 400'000.00 aux réserves. Les comptes d'investissement 2017 se soldent avec un excédent de produits de CHF 232'847.90.

Suite au refus par l'assemblée communale en décembre 2017, le projet pour l'aménagement de la place de jeux de l'école de Sâles a été revu à la baisse. L'investissement de CHF 70'000.00 est approuvé et le projet financé par des liquidités, sans emprunt, sans amortissements obligatoires ou intérêts.

Les statuts et l'adhésion à la nouvelle Association Ambulances du Sud Fribourgeois ont été entérinés.

FOYER ST-JOSEPH

Foyer St-Joseph : un processus en mouvement

Nous pensons qu'il est important que nous puissions, au niveau communal, vous communiquer les informations sur la situation du Foyer St-Joseph et vous apporter un éclairage sur le contexte et l'historique dans lequel se passe le processus actuellement mené pour la fusion des homes de la Sionge.

Courant 2017, alors que chacun des EMS de Sâles et de Vuadens devait se mettre à la recherche d'un-e nouveau-elle directeur-trice, M. Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère et président du RSSG, a demandé de n'engager qu'une seule personne et de travailler à la fusion des deux établissements pour 2020.

Cette nouvelle exigence et l'échéance annoncée s'appuient sur un cadre légal, à savoir l'entrée en vigueur de la Loi Senior +, qui impose la régionalisation des EMS de la Gruyère, ainsi que le Concept régional d'accompagnement de la personne âgée. Ce concept ne concerne pas seulement les EMS mais doit permettre une approche globale pour l'accompagnement des personnes âgées, leur maintien à domicile le plus longtemps possible (soins à domicile) et, à terme, la gestion d'env. 500 lits et de plus de 3'500 personnes âgées de plus de 85 ans.

Le RSSG est le responsable désigné de la coordination et de la planification des règles au niveau du district. La collaboration avec cet organisme doit permettre d'obtenir un soutien, tant pour préciser la feuille de route que pour accompagner le processus de fusion, au fur et à mesure des dispositions entrant en vigueur pour régionaliser les établissements. La fusion des EMS de la Sionge servira de modèle dans le district de la Gruyère.

Enfin, la planification des besoins 2021-2025 a été annoncée et justifie pour le moment le renouvellement des lits actuels pour le bassin de la Sionge, soit 74 lits de long séjour.

Monsieur Philippe Zurlinden a donc été engagé en tant que directeur des foyers St-Joseph et St-Vincent. Il est chargé du volet opérationnel de la fusion et de mettre en oeuvre les synergies. Actuellement sont déjà en fonction une intendante et une infirmière cheffe commune, le personnel intervient sur les deux sites, l'administration et la comptabilité sont en train d'être uniformisés, les compétences sont mutualisées, un inventaire des moyens matériels est en cours d'élaboration.

Un groupe de travail politique, constitué de membres des deux conseils de direction et représentant les trois communes de la Sionge, est chargé d'élaborer la stratégie générale et les plans d'action de la fusion dans le contexte défini précédemment.

Vous comprenez, dès lors, que les années 2018 à 2020 sont des années de transition. Le budget 2018 a absorbé la mutualisation des frais financiers des foyers de la Gruyère. Le budget 2019, avec un déficit pris en charge par les communes de Sâles et Vaulruz selon une clé de répartition, s'inscrit dans la mise en place de cette réorganisation opérationnelle et en attente de la mutualisation des EMS de la Gruyère.

A la lecture de ces explications, vous comprenez bien qu'il est difficile de tout expliquer de manière succincte. Cependant nous sommes convaincus que le processus engagé, qui doit sans cesse s'adapter au contexte régional, aboutira de manière satisfaisante dans le délai imposé. Nous sommes confiants dans les forces engagées et reconnaissons leur mobilisation.

Le Conseil communal

PERTES D'EAU SUR LE RÉSEAU D'ADDUCTION COMMUNAL



Au second semestre 2018, les pertes d'eau sur le réseau communal d'eau potable ont doublé par rapport au 1er semestre (env. 13'000 m³).

Nous vous remercions de bien vouloir informer M. Yves Zbinden au 079 752 93 82, si vous suspectez ou constatez une fuite d'eau. Merci pour votre collaboration.

MODIFICATION DES STATUTS DU RSSG

Les lois cantonales dans les domaines de la santé et du social ont été modifiées et de nouvelles sont entrées en vigueur : la Loi sur les seniors (LSen) entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016, la Loi sur les prestations médico-sociales (LPMS) et la Loi sur les indemnités forfaitaires (LIF) entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

En conséquence, ces nouvelles bases légales induisent l'adaptation des statuts de l'association Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG).

La révision du texte a été élaborée en collaboration avec les Conseillers juridiques du Service des communes et de la Direction de la santé et des affaires sociales, qui l'ont préavisée favorablement. Le comité du RSSG l'a approuvée à l'unanimité et l'assemblée des délégués par 92 voix contre 15 abstentions, en date du 14 juin 2018.

Selon l'art. 35, les buts statutaires énoncés à l'art. 3 ne peuvent être modifiés qu'avec l'accord de toutes les communes membres, raison pour laquelle le Conseil communal a porté à l'ordre du jour de l'assemblée communale du 11 décembre 2018, l'approbation de la modifications des statuts du RSSG.

L'essentiel peut être résumé comme suit :

Art. 3 Buts :

- Assurer une offre de prestations médico-sociales coordonnées, accessibles et adéquates en fonction des besoins de la population du district
- Accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des concepts communaux en faveur des seniors
- Collaborer avec les Ambulances du Sud fribourgeois en vertu des obligations qui incombent aux communes membres en relation avec l'organisation et l'exploitation d'un service d'ambulances.

Art. 3.a Offres de services :

L'association peut offrir des services à des communes ou à des associations de communes par la conclusion de contrats de droit public et au minimum au prix coûtant. Cet article est nouveau.

Art. 7 Organes :

La création d'une commission de district pour les indemnités forfaitaires, organe du RSSG. L'art. 19 détaille ses attributions.

Art. 30 Limite d'endettement :

L'association peut contracter les emprunts nécessaires aux frais de construction, de transformation et à d'autres investissements jusqu'à concurrence de CHF 80 millions (précédemment de CHF 30 millions).

Les limites d'endettement ont été augmentées suite à la mise en œuvre du concept régional d'accompagnement de la personne âgée en Gruyère et la mise en réseau des établissements médico-sociaux. Ce chiffre se rapporte aux premières estimations calculées pour l'éventuelle construction de nouvelles bâtisses et la rénovation du parc immobilier. L'engagement de fonds est soumis aux dispositions de l'art. 31 des statuts. Les décisions de l'assemblée des délégués induisant une dépense d'un montant supérieur à CHF 2'000'000.- sont soumises à référendum.

Le texte peut être consulté dans son intégralité sur le site internet de la commune www.sales.ch et à l'administration communale.

Corinne Pittet, Conseillère communale

**HEUREUX
90ÈME ANNIVERSAIRE**

**Monsieur Henri Menoud,
né le 26 mars 1928**



ELECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL COMMUNAL



Suite à la démission de Madame Corinne Pittet, Conseillère communale, le Conseil communal convoque le corps électoral de la commune de Sâles en vue d'une élection complémentaire le **dimanche 27 janvier 2019**, afin de repourvoir le siège vacant.

Conformément aux dispositions légales, la ou les listes portant le nom du/de la candidat/e doit/doivent être déposée/s au Secrétariat communal, munie/s de la signature d'au moins vingt citoyens/nés actifs/ves de la Commune de Sâles, jusqu'au **lundi 17 décembre 2018, à 12 heures**, au plus tard.

Toute personne dont le nom figure sur une liste doit confirmer par écrit qu'elle accepte sa candidature, en apposant sa signature sur la liste déposée. Si cette confirmation fait défaut, son nom sera éliminé de la liste par le Secrétariat communal.

S'il n'y a qu'une candidature, l'élection sera tacite. Si aucune liste ou si plusieurs listes sont déposées, l'élection aura lieu selon le mode de scrutin majoritaire (majorité absolue au premier tour et majorité relative au second tour). Si aucune liste n'est déposée, le corps électoral pourra voter pour toute personne éligible.

Un éventuel second tour est fixé au **dimanche 17 février 2019**.

Le Conseil communal

EDILITE

Monsieur Claude Pasquier, 45 ans, marié, papa de deux enfants, habite à Maules. Il est chargé depuis le 1er juillet de certains travaux de conciergerie dans les bâtiments communaux et reprendra la conciergerie dès le 1er janvier 2019 à 60%.

Monsieur Claude Pasquier a fait son apprentissage à la commune de Vuadens. Il a travaillé 15 ans en forêt en tant que bûcheron et garde-forestier, puis 18 ans dans une entreprise de menuiserie.

Nous lui présentons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Madame Thérèse Barras,
née le 31 mars 1928



Madame Marie-Joséphine Menoud,
née le 18 juin 1928



Monsieur Joseph Barras,
né le 10 juillet 1928



ANNONCES

Partageons nos jardins !



Nos sommes partis du constat que de plus en plus de jardins potagers dans nos villages étaient abandonnés.

Les raisons sont diverses, surfaces disproportionnées par rapport au ménage actuel, âge avancé des propriétaires, manque de temps et d'envie.

D'un autre côté, de plus en plus de personnes désireuses de maîtriser ce qu'elles ont dans leur assiette

souhaiteraient disposer de surface afin de cultiver leurs propres légumes.



Une plateforme est à disposition au bureau communal. Il suffit d'annoncer si l'on est demandeur ou disposé à mettre une parcelle à disposition, d'indiquer la surface disponible ou souhaitée.

Cette plateforme d'échanges va servir à mettre en relations les différentes personnes intéressées. N'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale, sur place, par téléphone au 026 917 8315, par e-mail commune@sales.ch et de consulter le site www.sales.ch

★ ★ **BONHEUR ET SANTÉ POUR 2019** ★ ★

Le Conseil communal ainsi que le personnel de la commune vous adressent leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.



Fermeture de l'administration communale durant les fêtes de fin d'année

du lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier 2019

Réouverture le lundi 7 janvier 2019 à 8h00



Ramassage des ordures ménagères durant les fêtes de fin d'année

ATTENTION : Le ramassage des sacs poubelles se fera le **jeudi 27 décembre** et le **jeudi 3 janvier** au lieu des mercredis 26 décembre et 2 janvier

Fermeture de la déchetterie durant les fêtes de fin d'année

La déchetterie sera fermée le **mardi 25 décembre** et le **mardi 1er janvier**



Merci pour votre compréhension !

CORPS DES SAPEURS POMPIERS LA SIONGE

Le CSPi La Sionge souhaite rappeler à la population quelques points :

- il prête très volontiers du matériel en cas de petites interventions, par exemple un aspirateur, raclours, pompes immergées, etc..
- les pompiers interviennent pour un sinistre et non pas pour l'entretien des canalisations ou autres
- dans un cas de minime importance, il n'est pas nécessaire d'appeler le CEA (Centre d'engagement et d'alarme), l'officier sapeur-pompier de piquet peut être contacté au **079 911 16 27**

Pour rappel, voici les numéros d'urgence officiels :

Police	117
Pompiers	118
Ambulance	144
Tox Info Suisse (en cas d'intoxication)	145



TELETHON

L'hiver est bientôt là et apporte dans ses bagages les traditionnelles actions du Téléthon.

La Fondation Téléthon Action Suisse en est à sa 31^{ème} édition et cette année. Le Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal de la Sionge a décidé de se joindre à la cause pour la première fois.

Nous donnons rendez-vous à la population et aux représentants communaux

le samedi 8 décembre 2018, journée internationale du téléthon, **dès 8h**
à **Vaulruz**, devant le magasin Denner jusqu'à midi et
à **Vuadens**, sur la place du village jusqu'à 18h.

Venez nombreux boire un vin chaud ou un thé, déguster une délicieuse pâtisserie préparée par nos sapeurs-pompiers, ou encore acheter une des peluches Jerryson, mascotte du téléthon.



Vous pouvez également directement faire un don pour la cause en versant le montant de votre choix aux coordonnées bancaires suivantes :

CCP 10-16-2
IBAN CH97 0900 0000 1000 0016 2
Fondation Téléthon Action Suisse
Chemin de la Cure 1, 1092 Belmont-sur-Lausanne

Tous les dons récoltés seront reversés à la Fondation Téléthon Action Suisse qui soutient la recherche médicale pour les maladies rares et pour aider les familles touchées par ces mêmes maladies. Plus d'informations sur le Téléthon : www.telethon.ch

L'ensemble du Corps des Sapeurs-Pompiers de la Sionge vous remercie pour votre soutien et se réjouit de vous voir nombreux **ce samedi 8 décembre 2018**.

AGENDA DE L'INTERSOCIÉTÉ

2018

Du 1er au 2 décembre	Tournoi Uni-hockey, organisé par le UHC Sâles, centre sportif
Samedi 8 décembre	Concert de la fanfare, organisé par la Société de musique, salle la Lisière
Dimanche 9 décembre	Spectacle de la St.Nicolas Les Gnams, La Lisière, salle la Lisière
Vendredi 14 décembre	Vente de sapins de Noël dès 18h30, pour le camp de ski, salle la Lisière
Mercredi 26 décembre	Loto de la fanfare, société de musique, au restaurant de la Couronne

2019

Dimanche 6 janvier	Loto, organisé par le FSG de Sâles, au restaurant de la Couronne
Du 1 au 2 février	Soirée de la gym, organisée par le FSG de Sâles, centre sportif
Du 8 au 9 février	Soirée de la gym, organisée par le FSG de Sâles, centre sportif
Le 16 et 17 février	Repas de soutien pour la fanfare, organisé par la Société de musique, salle La Scierie
Samedi 23 février	Spectacle La fourmi et la cigale par les Frères Bugnon, La Lisière, salle la Lisière
Du 1er au 2 mars	Concert de la fanfare, organisé par la Société de musique, salle La Lisière
Samedi 9 mars	Souper de soutien, organisé par le FC La Sionge, au restaurant de la Couronne
Samedi 9 mars	Assemblée cantonale de la SCTF, Société de tir Sâles-Vaulruz, salle la Lisière
Du 15 au 16 mars	Last Winter Party, organisée par la jeunesse de Maules, salle La Lisière
Vendredi 22 mars	Match aux cartes, organisé par la bibliothèque Matulu, à 20h, au restaurant la Couronne
Du 29 au 31 mars	Concert spectacle, organisé par le Choeur-mixte de Vaulruz, salle la Lisière
Du 5 au 6 avril	Concert spectacle, organisé par le Choeur-mixte de Vaulruz, salle la Lisière
Samedi 13 avril	Coupe de printemps, organisée par le FSG Sâles, centre sportif
Samedi 13 avril	Concert du Choeur-mixte, Eglise de Sâles
Dimanche 14 avril	Soupe de Carême, organisée par la Paroisse, au restaurant de la Couronne
du 1er au 4 mai	La Jeunesse chante le 1er mai, Société de jeunesse de Sâles, dans les foyers
du 1er au 4 mai	La Jeunesse chante le 1er mai, Société de jeunesse de Maules, dans les foyers
Samedi 4 mai	Spectacle Paire et fille de Jean Winiger, La Lisière, salle la Lisière
Samedi 11 ou 25 mai	Concert, organisé par le Choeur-mixte de Sâles, Eglise de Sâles
Dimanche 9 juin	Loto des écoles, au restaurant la Couronne
Mercredi 12 juin	Concours des district des Jeunes tireurs, société de tir Sâles-Vaulruz, stand de tir
Vendredi 14 juin	Course à travers Sâles, organisée par le FSG de Sâles, centre sportif
Du 13 au 16 juin	Tir Sanglier, société de tir Sâles-Vaulruz, au stand de tir
Samedi 15 juin	Spectacle Les z'elles et Fabio Curto, La Lisière, salle la Lisière
Jeudi 20 juin	Concert de la fanfare, Société de musique, salle de la Scierie
Dimanche 23 juin	Loto des cadets, organisé par la Société de musique, au restaurant de la Couronne
Dimanche 30 juin	Loto du Choeur-mixte, organisé par la société de chant, au restaurant la Couronne
Vendredi 5 juillet	Clôture des écoles, organisée par la jeunesse de Sâles, salle la Lisière

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE LA COURTE ECHELLE

Recherche d'un(e) bénévole au sein du comité

Suite au départ d'un de leur membre, le comité de l'Association la Courte Echelle est à la recherche d'un nouveau membre bénévole pour compléter son équipe. Le comité se réunit dans la bonne humeur, huit fois par an en dehors des périodes de vacances scolaires. Aucune formation spécifique n'est demandée.

Si vous êtes intéressé(e) merci de contacter le comité par mail comite@aes-sales.ch ou Madame Sophie Cattin, co-présidente, au 078 804 95 99
Monsieur Thomas Osinga, co-président, au 079 200 90 21.

Nous comptons sur vous et vous remercions de contribuer ainsi à l'encadrement de nos enfants !

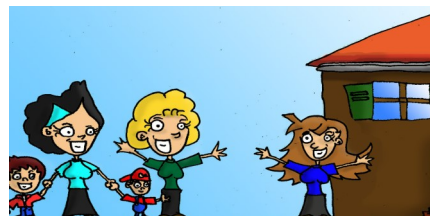


ASSOCIATION D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR GRUYÈRE

L'association cherche des assistants parentaux pour la commune de Sâles

**Vous aimez vous occuper d'enfants de tout âge...
Vous avez de la place et du temps...
N'hésitez pas à déposer votre candidature
pour devenir assistant/e parental/e agréé/e**

Association d'Accueil Familial de Jour
du district de la Gruyère
Chemin des Crêts 8a
1630 Bulle 026/912.33.65



gruyere@accueildejour.ch

ENVIRONNEMENT

Sauvetage des amphibiens

Tous les printemps, grenouilles, crapauds et tritons quittent leurs quartiers d'hiver (forêt) pour se rendre vers leurs lieux de ponte (plans d'eau). Lorsque ces deux sites sont séparés par une route, la migration se transforme alors souvent en hécatombe. C'est le cas le long de la **route communale entre Vaulruz et Sâles**, où de nombreux amphibiens se font écraser par les voitures durant les nuits pluvieuses du printemps.

Le Service de la nature et du paysage envisage d'installer au printemps 2019 une barrière d'environ 200m de long pour protéger les amphibiens. Ce projet pourra se réaliser uniquement avec l'aide de plusieurs bénévoles qui se relayeront tous les matins entre début mars et mi-avril pour vider les seaux et transporter les amphibiens de l'autre côté de la route.

Inscriptions et renseignements :
Service de la nature et du paysage du canton de Fribourg
www.admin.fr.ch/snp
026 305 51 86
nature@fr.ch



PAGE OUVERTE À ... SOIRÉE DE GYM FSG SÂLES

Vendredi 1 et samedi 2 février 2019, à 20h15 – salle polyvalente « La Lisière » au centre sportif.

Vendredi 8 et samedi 9 février 2019, à 20h15 – salle polyvalente « La Lisière » au centre sportif.

75 ANS, LA RETROSPECTIVE et Le feu de paille dure toujours...

La société FSG Sâles, qui fête ses 75 ans d'existence en 2019, a le plaisir de vous annoncer sa traditionnelle soirée sur le thème de la rétrospective.

N'oubliez pas ce rendez-vous et laissez-vous emmener à travers le programme gymnique concocté par les différents groupes de la FSG Sâles.

Dès le mardi 11 décembre 2018, réservez vos places par **internet** sur www.fsg-sales.ch ou par **téléphone au 079 783 02 48** (le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h 30).

Comme idée cadeau et pour ne pas être pris au dépourvu à la dernière minute, vous pouvez retirer vos billets à l'avance auprès du restaurant **Le Manoir à Vaulruz** : les billets sont disponibles 4 jours après votre confirmation de réservation.

Le comité de soirée et tous les gymnastes se réjouissent d'avance de partager avec vous un moment magique rempli d'émotions dans la salle polyvalente « La Lisière ».

Les personnes en possession de photos de concours, de fêtes de gym ou de soirée de gym sont priées de prendre contact avec Solène Oberson afin de compléter le diaporama : d'avance merci !

Solène Oberson, route de Treyfayes 15, 1626 Rueyres-Treyfayes / 079 960 96 64 / solène-oberson@hotmail.com

